

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 30 MARS 2023

Nombre de membres :

 En exercice : 59
 Présents : 37
 Pouvoirs : 13
 Votants : 50

Date de convocation et d'affichage :

24 mars 2023

Numéro :

D20230330_055

Objet :

 Vote compte administratif -
 Budget principal
 2022

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars, à 19 heures, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente à Chalamont, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GRANDJEAN.

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON	x		
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET		x	
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET		x	G. DUBOST
CHALAMONT	Roseline	FLACHER		x	
	Thierry	JOLIVET	x		
	Stéphane	MERIEUX	x		
CHANEINS	Patrice	FLAMAND	x		
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Gilles	DUBOIS	x		
	Chantal	BROUILLET	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX	x		
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES		x	M. JACQUARD
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	S. BIAJOUX
	Jean-François	JANNET		x	S. PERI
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX	x		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET		x	
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		x	F. MARECHAL
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MARLIEUX	Jean-Paul	GRANDJEAN	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE		x	
	Émilie	FLEURY		x	S. GAUTIER
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

MONTHIEUX	Philippe	PAILLASSON	x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x		
	Rachel	RIONET		x	M. CHALAYER
RELEVANT	Christiane	CURNILLON	x		
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER		x	D. BOULON
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
	Pascal	GAGNOLET		x	L. LOREAU
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR	x		
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER		x	JP. GRANGE
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
	Patricia	ALLOUCHE		x	D. PETRONE
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD	x		
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	x		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	x		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER	x		
	Martine	MOREL-PIRON	x		
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x	
VALEINS	Frédéric	BARDON	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	x		
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU	x		
	Isabelle	DUBOIS		x	
	François	MARECHAL	x		
	Marie Anne	ROUX		x	
	Didier	FROMENTIN		x	A.DUPERRIER
	Agnès	DUPERRIER	x		
VILLETTE SUR AIN	Jacques	LIENHARDT		x	
	Jean-Pierre	HUMBERT		x	G. DUBOIS

Secrétaire de séance élu : **Jean-Pierre GRANGE**

Rapporteur : **Jean-Paul COURRIER**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-14,

Considérant que dans les séances où le compte administratif est débattu et voté, le Conseil Communautaire doit élire un président en remplacement du Président qui peut assister à la discussion mais doit se retirer au moment du vote,

Considérant que Mme DUBOIS a quitté la salle.

Dans un premier temps, le conseil communautaire prend connaissance des restes à réaliser en dépenses et en recettes.

Restes à réaliser

Dépenses : 2 245 664.15 €

Opération / article	Libellé	Montants
Opération 208 - article 2313	Travaux maison de santé de Chalamont	85 983.10 €
Opération 214 – article 2313	Travaux crèche de Neuville les Dames	1 093 660.49 €
Opération 223 – article 2313	Travaux Parc Economique de la Dombes	9 036.63 €
Opération 223 – article 2313	Travaux office du tourisme	4 932.00 €
Opération 227 – article 2031	PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)	2 512.50 €
Opération 235 – article 2313	Travaux maison centre social de Chalamont	14 983.81 €
Opération 240 – article 2313	Travaux crèche de Châtillon sur Chalaronne	580 926.72 €
Opération 242 – article 2031	Mobilité	94 680.00 €
Opération 244 – article 2188	Plan marketing territorial	1 346.40 €
Opération 245 – article 2031	Signalétique identification du territoire	840.00 €
Article 2041411	Fonds de concours aux communes (matériel, biens, études)	152 355.46 €
Article 2041412	Fonds de concours aux communes (bâtiments, installations)	84 914.02 €
Article 2121	Arbres fruitiers	280.00 €
Article 2183	Matériels informatiques	13 515.73 €
Article 2188	Panneaux de sensibilisation agricole et pupitre de conférence	5 379.01 €
Article 2313 – fonction 020	Remplacement alarme à la maison médicale de Chalamont	4 565.52 €
Article 2313 – fonction 64	Installation bornes électriques + aménagement de la cour du centre social à Chalamont	95 752.76 €
Total des restes à réaliser – dépenses		2 245 664.15 €

Restes à réaliser

Recettes : 245 127.81 €

Article opération	Libellé	Montants
Opération 218 – article 1312	Plateforme numérique	182 630.00 €
Article 13241	Fonds de concours travaux voirie	34 000.00 €
Article 10222	FCTVA du 4 ^{ème} trimestre 2022	28 497.81 €
Total des restes à réaliser – recettes		245 127.81 €

Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver** le compte administratif de l'exercice 2022 tel que présenté dans le document comptable joint séparément (*lignes 3-4-5 de la situation de clôture*),
- **De reprendre** sur l'exercice 2023, l'excédent d'investissement cumulé à hauteur de 3 084 112.96 € (*ligne 6 de la situation de clôture*) sur la ligne de dépense budgétaire 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté »,
- **D'inscrire** en recettes de fonctionnement, le solde de l'excédent de fonctionnement sur la ligne 002 « résultat de fonctionnement reporté » soit : 4 744 199.70 € (*ligne 11 de la situation de clôture*).

Ainsi fait et délibéré, le 30 mars 2023

Le Président de séance,
Jean-Paul GRANDJEAN



SITUATION DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022 (N)

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL

Détermination du besoin d'affectation à l'investissement
et de la reprise anticipée du résultat disponible

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
1	résultat de clôture de l'exercice 2021 (N-1)	- 1 249 171,30 €	5 117 398,58 €
2	Affectation 2021 (N-1) faite en 2022 (N)		- 1 856 532,87 €
3	RECETTES 2022	8 000 002,40 €	17 363 550,77 €
4	DEPENSES 2022	3 666 718,14 €	15 880 216,78 €
5 = 3 - 4	RESULTAT ANNEE 2022 (N)	4 333 284,26 €	1 483 333,99 €
6 = 1 + 2 + 5	RESULTAT CUMULE (réel de clôture N)	3 084 112,96 €	4 744 199,70 €
	Solde d'investissement reporté en R en 001	3 084 112,96 €	
7	RESTE A REALISER RECETTES	245 127,81 €	
8	RESTE A REALISER DEPENSES	2 245 664,15 €	
9 = 6 + 7 - 8	Résultat corrigé des Restes à Réaliser	1 083 576,62 €	4 744 199,70 €
10	Montant à affecter au 1068		- €
11 = 9 - 10	Solde de fonctionnement reporté en R au 002		4 744 199,70 €

Calcul des résultats

$$(5) = (3) - (4)$$

$$(6) = (1) + (2) + (5)$$

$$(9) = (6) + (7) - (8)$$

$$(11) = (9) - (10)$$

|

!

|